Nations Unies A/78/6 (Sect. 36)

Assemblée générale

Distr. générale
17 mai 2023
Français
Original : anglais

Soixante-dix-huitième session
Point 139 de la liste préliminaire*
Projet de budget-programme pour 2024

Projet de budget-programme pour 2024

Titre XIV
Contributions du personnel

Chapitre 36
Contributions du personnel

* A/78/50.

23-09478 (F) 050623 150623

Merci de recycler

Postes et autres objets de dépense proposés pour 2024

Vue d'ensemble

36.1 On trouvera dans le tableau ci-après des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

			Changements					
Objet de dépense	*2022 (dépenses effectives)*	*2023 (crédits ouverts)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
Autres	284 937,0	289 318,5	(6 477,5)	3 580,9	3 574,9	678,3	0,2	289 996,8

36.2 Conformément à la pratique budgétaire, pour calculer les crédits relatifs aux contributions du personnel, on applique les taux définis à l'article 3.3 du Statut et du Règlement du personnel de l'ONU aux émoluments soumis à retenue. Le montant global des contributions du personnel calculé par application de ces taux est inscrit au présent chapitre et les crédits demandés au titre des traitements sont présentés dans d'autres chapitres du budget. Les crédits relatifs aux traitements sont exprimés en montants nets ; les montants bruts correspondent à la somme des traitements nets et des contributions du personnel. On trouvera les montants bruts et nets ventilés par chapitre du budget dans l'annexe du présent document.

36.3 Les recettes provenant des contributions du personnel sont créditées d'emblée aux États Membres proportionnellement à leur quote-part pour le financement du budget ordinaire pour l'exercice considéré, à l'exception des montants retenus et portés au crédit du Fonds de péréquation des impôts aux fins du remboursement des impôts sur les émoluments des fonctionnaires, comme le prévoit la résolution 973 (X) A de l'Assemblée générale. Le montant proposé au présent chapitre est reporté au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel) [A/78/6 (Income sect.1)].

36.4 Les ressources demandées pour 2024 s'élèvent globalement à 289 996 800 dollars avant actualisation des coûts, soit une augmentation nette de 678 300 dollars (0,2 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2023. La variation découle des trois facteurs suivants : a) des ajustements techniques ; b) des nouveaux mandats et des mandats élargis ; c) d'autres changements.

Explications concernant les variations, par facteur

Ajustements techniques

36.5 Comme indiqué dans le tableau, les changements font apparaître une diminution nette de 6 477 500 dollars, qui tient au non-renouvellement de crédits qui étaient prévus pour 2023 au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) et qui visaient essentiellement à permettre l'exécution de mandats du Conseil des droits de l'homme ainsi que de nouveaux mandats et de mandats élargis approuvés par l'Assemblée générale ; cette diminution est en partie contrebalancée par l'augmentation des contributions du personnel afférente aux 108 nouveaux postes et emplois de temporaire et à ceux ayant fait l'objet d'une réaffectation comme approuvé par l'Assemblée générale dans ses résolutions 77/262 et 77/263 A ; ces postes et emplois étaient soumis à un taux de vacance de 50 % en 2023 et sont maintenant inscrits au budget après application du taux de vacance fixé pour les postes et emplois existants conformément à la pratique établie.

Nouveaux mandats et mandats élargis

36.6 Comme le montre le tableau, les changements font apparaître une augmentation de 3 580 900 dollars, imputable principalement : a) à l'augmentation nette de 121 postes et aux nouveaux emplois de temporaire (autres que pour les réunions) qui sont proposés dans divers chapitres du projet de budget-programme pour 2024 ; b) à l'augmentation nette de 16 emplois de temporaire qui est proposée pour des missions politiques spéciales, comme expliqué dans les rapports budgétaires sur la question.

Autres changements

36.7 Comme le montre le tableau, les changements font apparaître une augmentation de 3 574 900 dollars, imputable principalement : a) à l'augmentation nette de 78 postes et aux nouveaux emplois de temporaire (autres que pour les réunions) qui sont proposés dans divers chapitres du projet de budget-programme pour 2024 ; b) à l'application proposée de barèmes des traitements actualisés pour les missions politiques spéciales, comme expliqué dans les rapports budgétaires sur la question.

Annexe

Vue d'ensemble : évolution des ressources nettes (minorées des contributions du personnel) et brutes, par chapitre du budget (avant actualisation des coûts)

	2023 (crédits ouverts)			*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*		
Chapitre du budget	*Montant net (minoré des contributions du personnel)*	*Contributions du personnel*	*Montant brut*	*Montant net (minoré des contributions du personnel)*	*Contributions du personnel*	*Montant brut*
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	86 769,4	7 067,5	93 836,9	89 574,7	7 321,5	96 896,2
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	348 510,9	42 791,1	391 302,0	346 291,5	41 623,6	387 915,1
3. Affaires politiques						
Missions politiques spéciales	768 335,0	55 837,2	824 172,2	775 326,2	58 143,0	833 469,2
Autres	70 759,4	8 887,2	79 646,6	75 860,9	9 366,7	85 227,6
4. Désarmement	13 835,8	1 414,0	15 249,8	15 232,8	1 471,6	16 704,4
5. Opérations de maintien de la paix	52 878,3	4 470,4	57 348,7	53 126,5	4 469,7	57 596,2
6. Utilisations pacifiques de l'espace	4 757,8	562,6	5 320,4	4 889,4	576,5	5 465,9
7. Cour internationale de Justice	29 110,9	2 650,2	31 761,1	29 783,1	2 698,0	32 481,1
8. Affaires juridiques	63 806,7	6 144,2	69 950,9	60 404,6	6 213,2	66 617,8
9. Affaires économiques et sociales	87 128,8	10 698,1	97 826,9	87 593,4	10 733,5	98 326,9
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	8 633,8	937,4	9 571,2	9 577,9	1 014,7	10 592,6
11. Appui du système des Nations Unies à l'Agenda 2063 de l'Union africaine : L'Afrique que nous voulons	8 695,2	901,0	9 596,2	8 695,2	905,7	9 600,9
12. Commerce et développement	79 372,3	11 360,2	90 732,5	80 475,3	11 464,0	91 939,3
13. Centre du commerce international	20 457,6	–	20 457,6	20 457,6	–	20 457,6
14. Environnement	21 033,6	2 554,4	23 588,0	21 944,7	2 601,9	24 546,6
15. Établissements humains	13 385,1	1 555,4	14 940,5	13 465,1	1 562,3	15 027,4
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	23 110,5	3 082,9	26 193,4	22 704,0	3 038,4	25 742,4
17. ONU-Femmes	10 614,4	1 291,3	11 905,7	10 614,4	1 291,3	11 905,7
18. Développement économique et social en Afrique	88 119,8	7 579,5	95 699,3	85 282,1	7 630,1	92 912,2
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	55 138,7	7 623,1	62 761,8	54 582,2	7 617,9	62 200,1
20. Développement économique en Europe	37 229,4	5 491,2	42 720,6	37 063,6	5 416,4	42 480,0

Chapitre du budget	*2023 (crédits ouverts)*			*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*		
	Montant net (minoré des contributions du personnel)	*Contributions du personnel*	*Montant brut*	*Montant net (minoré des contributions du personnel)*	*Contributions du personnel*	*Montant brut*
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	58 741,2	8 056,4	66 797,6	58 716,4	8 056,4	66 772,8
22. Développement économique et social en Asie occidentale	48 931,5	4 855,9	53 787,4	49 030,7	4 967,0	53 997,7
23. Programme ordinaire de coopération technique	43 374,5	2 857,8	46 232,3	44 874,5	2 862,8	47 737,3
24. Droits humains	176 186,3	18 293,4	194 479,7	143 249,6	15 050,3	158 299,9
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance	44 633,9	107,8	44 741,7	44 633,9	107,8	44 741,7
26. Réfugiés de Palestine	39 704,0	4 481,9	44 185,9	55 176,8	4 564,0	59 740,8
27. Aide humanitaire	27 125,4	2 707,2	29 832,6	27 239,1	2 739,6	29 978,7
28. Communication globale	101 807,0	12 711,0	114 518,0	108 971,2	13 551,1	122 522,3
29A. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	60 885,2	6 287,8	67 173,0	61 537,7	6 306,7	67 844,4
29B. Département de l'appui opérationnel	96 878,0	8 299,2	105 177,2	96 347,9	8 252,5	104 600,4
29C. Bureau de l'informatique et des communications	53 425,9	3 832,3	57 258,2	53 980,9	3 951,4	57 932,3
29D. Administration (Nairobi)	19 014,6	1 319,9	20 334,5	15 279,3	1 346,5	16 625,8
29E. Administration (Genève)	77 706,4	10 452,3	88 158,7	77 423,2	10 727,0	88 150,2
29F. Administration (Vienne)	19 940,6	2 125,6	22 066,2	19 840,6	2 125,6	21 966,2
30. Contrôle interne	22 134,6	2 712,1	24 846,7	22 134,6	2 712,1	24 846,7
31. Activités administratives financées en commun	8 214,3	–	8 214,3	7 958,7	–	7 958,7
32. Dépenses spéciales	87 688,0	–	87 688,0	86 659,6	–	86 659,6
33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	85 471,0	–	85 471,0	30 985,8	–	30 985,8
34. Sûreté et sécurité	126 952,7	17 319,0	144 271,7	127 237,3	17 516,0	144 753,3
35. Compte pour le développement	16 491,3	–	16 491,3	16 286,7	–	16 286,7
Total	**3 106 989,8**	**289 318,5**	**3 396 308,3**	**3 050 509,7**	**289 996,8**	**3 340 506,5**